

Lons-le-Saunier, le 17 mai 2018

L'inspecteur d'académie,  
Directeur académique  
des services départementaux de l'Éducation  
nationale du Jura

aux

directeurs d'écoles,  
enseignants des écoles  
S/C des IEN de circonscription

**Cabinet**

**Dossier suivi par**

Cabinet

**Téléphone**

03.84.87.27.03

**Fax**

03.84.87.27.04

**Mél.**

ce.cabinet.dsden39@

ac-besancon.fr

335, Rue Charles Ragmey

B.P. 602

39021 Lons-le-Saunier Cédex

Objet : Usage du numérique

Le développement des usages numériques offre des opportunités pédagogiques multiples qu'il est intéressant d'intégrer à son exercice quotidien. Toutefois cette pratique engendre un certain nombre de démarches en matière de protection des élèves, de leurs données personnelles notamment lors de l'utilisation de services en ligne. Elle oblige également à solliciter différentes autorisations afin de respecter la liberté et le respect de la vie privée de chacun.

Aussi je vous demande d'appliquer rigoureusement les consignes mentionnées dans les documents joints à ce courrier. Pour ce faire vous trouverez en annexe les formulaires relatifs à :

- la protection des élèves et des données personnelles ;
- le respect du droit à l'image et du droit d'auteur ;
- la charte de bon usage du numérique à l'école ;
- l'hébergement d'un blog ou d'un site internet d'école.

Pour toute question relative aux dispositifs ou situations évoqués dans ces écrits, contacter l'ERUN de la circonscription ou le conseiller pédagogique départemental pour le numérique [herve.godard@ac-besancon.fr](mailto:herve.godard@ac-besancon.fr) .



Léon FOLK